

2PSO

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 44 Avenue de Grande Bretagne, 31300 TOULOUSE
810 662 718 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 1^{ER} JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 1^{er} juillet,
À 10 heures,

Monsieur Alexandre GARCIA, demeurant 44 Avenue de Grande Bretagne - Appt 1, 31300 TOULOUSE,

Associé Unique de la société 2PSO,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Directeur Général.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, nomme en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Monsieur Thierry DE DAPPER

Né à 2 novembre 1978 le TOULOUSE
De nationalité française
Demeurant 5 Rue de la Fourézié – 81570 FREJEVILLE.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Thierry DE DAPPER disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Thierry DE DAPPER aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Thierry DE DAPPER ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Alexandre GARCIA
L'Associé Unique & Président

Monsieur Thierry DE DAPPER
Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général